



Secteur Minérais, Minéraux et Métaux



ALLIANCE DES MINÉRAIS, MINÉRAUX ET MÉTAUX
fédération professionnelle au niveau français

A3M

A3M est l'organisation professionnelle représentant le secteur qui va de l'extraction (minéraux, minéraux) au recyclage, en incluant toutes les étapes de la transformation des métaux et notamment la métallurgie d'extraction et d'élaboration. Situé en amont de la chaîne de valeur industrielle, le secteur est un maillon indispensable de l'approvisionnement d'industries aval comme la sidérurgie, la construction, l'aéronautique et l'espace, la défense, l'automobile, la mécanique, les composants électroniques ou les énergies renouvelables. Nos métaux apportent à ces secteurs des solutions innovantes afin de répondre aux enjeux de durabilité de notre société. Active aux niveaux français, européen et international, A3M est le promoteur incontournable de la croissance durable de l'industrie minière et métallurgique.

A3M représente :

- 400 entreprises (PMI et grandes entreprises internationales) ;
- 80 000 emplois directs et indirects ;
- 43 Mds€ de chiffre d'affaires.

www.a3m-asso.fr

ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AUX NIVEAUX EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

EUROFER, fédération de la sidérurgie européenne, représente :

- 500 sites de production ;
- 330 000 emplois directs ;
- 170 Mds€ de chiffre d'affaires.

www.eurofer.org

Eurométaux, fédération de l'industrie européenne des métaux non ferreux, représente :

- 13 fédérations sectorielles nationales, 6 groupes internationaux de métaux, 20 entreprises et 15 membres associés ;
- 450 000 emplois directs ;
- 295 Mds€ de chiffre d'affaires.

www.eurometaux.org

L'association internationale **worldsteel** représente :

- 85% de la production mondiale d'acier ;
- 150 producteurs d'acier.

www.worldsteel.org

La profession est également représentée par des associations européennes et/ou internationales pour certaines activités spécifiques, notamment minière (Euromines et ICMM) ou par métaux (cuivre, plomb, zinc, nickel, cobalt, etc.).

CONTACT

Claire de Langeron, Déléguée Générale d'A3M
claire.delangeron@a3m-asso.fr

ENJEUX RSE PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

Les enjeux et les actions RSE du secteur s'articulent autour d'un objectif : bâtir un avenir pour les industries extractives et de première transformation qui jouent un rôle déterminant dans la chaîne de valeur industrielle en vue d'une société durable.

- Enjeu de compétitivité

- La stimulation de l'innovation pour de nouveaux procédés et produits ;
- Le maintien et le développement d'un contexte favorable à l'investissement ;
- La sécurité de l'approvisionnement en matières premières primaires ;
- Un accès compétitif à l'énergie ;
- La promotion d'un contexte réglementaire pertinent et harmonisé au niveau européen ;
- La surveillance et la sanction européennes des pratiques commerciales déloyales.

- Enjeu de durabilité

- Une maîtrise des impacts sanitaires et environnementaux des activités ;
- La poursuite et le développement des actions pour une utilisation efficace des ressources dans le cadre de l'économie circulaire ;
- Une utilisation responsable de l'énergie.

- Enjeu social

- Le maintien et la création d'emplois ;
- L'amélioration de l'attractivité des métiers du secteur ;
- L'enrichissement du savoir-faire et le maintien d'un haut niveau de compétence ;
- La poursuite du dialogue social.



STRATÉGIE ET ENGAGEMENTS

Engagements RSE pris par la profession en France

- Parcours de progrès portant sur l'économie circulaire

Dans le cadre des travaux du Conseil National de l'Industrie (CNI), la profession des métaux a développé un parcours de progrès portant sur l'économie circulaire, document reprenant une partie des engagements du secteur en matière d'économie circulaire. Cette démarche vise notamment à favoriser une utilisation encore plus efficiente des ressources (minérales comme énergétiques) par l'industrie des métaux. Elle s'articule autour de six axes de travail qui portent sur l'ensemble des étapes du cycle de vie des métaux : approvisionnement durable, réduction des consommations d'énergie, valorisation des déchets industriels, écoconception des produits, recyclage des déchets métalliques, sensibilisation de la profession au sujet de l'économie circulaire.

- Démarche proactive et concertée de l'industrie minière

En parallèle de la révision en cours du code minier, les opérateurs miniers français travaillent à la rédaction d'un livre blanc sur la mine responsable ainsi que d'une Convention d'engagements volontaires entre l'Etat et les industriels autour des trois piliers du développement durable. Cette convention vise à accompagner le redéveloppement en cours de l'activité minière sur le territoire national selon les exigences de la mine durable.

- L'engagement du secteur pour des bâtiments durables

La profession est un membre actif de l'**Association HQE** (Association pour la Haute Qualité Environnementale) et s'engage ainsi à participer à promouvoir, dans une perspective de développement durable, l'amélioration de la qualité environnementale des bâtiments et des infrastructures.

- Derniers accords signés par la profession en matière sociale

(sujet traité par l'UIMM - Union des industries et métiers de la métallurgie, et le GESIM - Groupe des Entreprises Sidérurgiques et Métallurgiques)

- L'accord national du 27 janvier 2015 sur le barème des appointements minimaux garantis des ingénieurs et cadres à partir de l'année 2015 ;
- L'accord national du 13 novembre 2014 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie ;
- L'accord national du 21 octobre 2014 relatif au développement de l'alternance dans la Métallurgie ;
- L'accord national du 8 avril 2014 sur l'égalité professionnelle et la suppression des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes ;
- L'accord national interprofessionnel du 14 décembre 2013 relatif à la formation professionnelle ;
- L'accord national interprofessionnel du 19 juin 2013 vers une politique d'amélioration de la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle ;
- L'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013 pour un nouveau modèle économique et social au service de la compétitivité des entreprises et de la sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels des salariés.

Les entreprises du secteur mènent également des actions conjointes avec l'UIMM sur les sujets liés à la RSE au niveau national comme territorial.

Engagements RSE pris par la profession au niveau international

Dans un secteur où les enjeux et la concurrence sont internationaux, les engagements relatifs à la RSE deviennent encore plus pertinents dès lors qu'ils sont adoptés au niveau européen voire international.

Engagement global

- Charte internationale du développement durable de la sidérurgie

A l'initiative de l'association internationale *worldsteel*, les dirigeants de soixante-quinze entreprises sidérurgiques à travers le monde ont signé la **charte internationale du développement durable de l'acier** afin de concrétiser leur engagement pour la mise en œuvre des sept principes de

durabilité de l'industrie sidérurgique. Ces principes s'articulent autour des thèmes suivants : sécurité et santé, communautés locales, standards éthiques, implication des parties prenantes, divulgation et transparence, valeur pour les parties prenantes, protection environnementale. Plusieurs entreprises membres d'A3M ont signé cette charte.

Engagements pour une construction durable

- Evolution de la norme NF EN 15804

Depuis plusieurs années, A3M travaille, via notamment sa participation à l'AIMCC (Association des industries des produits de construction), à l'évolution de la norme NF EN 15804 relative à la contribution des ouvrages de construction au développement durable. A3M travaille à faire progresser le module D de cette norme, qui renseigne les impacts évités liés au recyclage et à la valorisation énergétique en fin de vie du produit ou des matériaux.

- Suststeel, une marque européenne pour des produits de construction durables

EUROFER, fédération de la sidérurgie européenne, a créé le comité « *EUROFER Sustainability for Steel Construction Products Committee* » (ESSCPC) dont l'objectif est de gérer, promouvoir et défendre les intérêts de ses membres dans le cadre du développement durable et de la RSE. C'est dans cet objectif que le comité a créé une marque accompagnée d'une certification par un organisme tiers pour les produits de construction « *Suststeel* ». Plusieurs membres d'A3M mettent sur le marché des produits de construction conformes aux exigences économiques, environnementales et sociales de cette norme.

- Metals for buildings

L'alliance « *Metals for buildings* » regroupe les associations européennes des métaux en lien avec le secteur de la construction. Elle a pour objectif de promouvoir les atouts des produits métalliques concernant le recyclage et la durabilité des constructions.

Engagements pour des minérais et minéraux extraits durablement

- Lutte contre l'approvisionnement en minéraux issus de zones de conflits

Plusieurs entreprises se sont engagées dans la lutte contre l'approvisionnement en minéraux de conflits en adhérant à des initiatives volontaires telles que le Ti-CMC (*Tungstene Industry - Conflict Mineral Council*) ou le Dodd Frank Act. A3M et ses membres participent également à l'élaboration du projet de règlement européen sur la lutte contre l'approvisionnement en minéraux de conflit.

- Secteur de la silice cristalline : accord de dialogue social européen

Le réseau européen pour la silice (*European Network for Silica - NEPSI*) a permis la conclusion d'un **accord entre les salariés et les employeurs** du secteur le 25 avril 2006. Cet accord concerne la protection de la santé des travailleurs par l'observation de bonnes pratiques dans le cadre de la manipulation et de l'utilisation de la silice cristalline et des produits qui en contiennent.

- L'adhésion à l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives (ITIE)

Certaines entreprises ont adhéré à l'**ITIE**, initiative à vocation mondiale œuvrant pour la transparence des revenus générés par les industries pétrolières, gazières et minières. Elle a pour objectif de renforcer les efforts de surveillance et de supervision budgétaires des programmes anti-corruption et de bonne gouvernance et d'améliorer la situation des investis-

sements d'un pays. En adhérant à l'ITIE, les entreprises s'engagent à divulguer les paiements faits aux Etats hôtes afin d'identifier tout détournement d'argent possible.

DIALOGUE PARTIES PRENANTES

- Comité stratégique de filière « Industries extractives et première transformation » (CSF IEPT)

Le **CSF IEPT** au sein du CNI traite notamment de la filière des industries minières et de production et de transformation des métaux. Il réunit les industriels et les organisations syndicales de salariés autour de l'Etat. La vice-présidence du CSF est assurée par A3M qui contribue activement aux travaux entrés dans une phase opérationnelle depuis la signature du contrat de filière le 19 juin 2014. L'objectif du CSF est de bâtir un avenir pour les industries extractives et de première transformation qui jouent un rôle déterminant dans la chaîne de valeur industrielle.

- Comité stratégique de filière Eco-industries - recyclage et valorisation des déchets

Le **CSF-EI-VID** au sein du CNI a pour objectif d'améliorer les performances des filières de valorisation des déchets. En réunissant les différents maillons industriels de la chaîne du recyclage et notamment les utilisateurs de matières premières de recyclage que sont les métallurgistes, ce CSF constitue un lieu de dialogue pertinent pour relever les défis de ces filières.

- Comité de pilotage « Mine Responsable »

Depuis quelques années, l'industrie minière connaît un redéveloppement de son activité en France métropolitaine et en Guyane. Dans ce contexte, le Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique a mis en place le 1er avril 2015 le comité de pilotage « *Mine Responsable* » rassemblant aux côtés des services de l'Etat, des représentants d'industriels dont A3M, d'ONG, du monde de la recherche ainsi que des parlementaires. S'appuyant sur un recensement des meilleures pratiques de l'industrie minière, il a pour mission de définir le modèle minier français.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT EN FRANCE

Outils

- Vadémécum A3M pour une mobilisation de la profession dans le cadre de la semaine de l'industrie

Ce « *vadémécum* » A3M a pour objectif de faciliter la participation des entreprises membres d'A3M à la semaine de l'industrie. Il donne des outils et permet de rappeler que cet événement peut être une mesure de mise en œuvre des engagements mutuels du CSF IEPT qui visent à construire les bases d'une stratégie ambitieuse de reconquête industrielle des activités extractives et de première transformation, associée au maintien et à la création d'activité et d'emplois en France.

Signes de reconnaissance

- Challenge santé - sécurité du GESiM

Le **GESiM**, membre d'A3M, accompagne annuellement les entreprises dans leurs démarches d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail grâce à une approche volontaire et dynamique : le Challenge santé - sécurité. Ce Challenge permet de mobiliser l'ensemble du personnel d'un site, d'un service ou d'une unité de travail autour d'un plan d'action santé sécurité ambitieux. Son aboutissement est récompensé par un Label Santé Sécurité remis lors d'une cérémonie de clôture du Challenge, en présence des directions des entreprises participantes.



Réunions / Commissions ou Club DD

A3M aborde les enjeux liés à la RSE avec ses membres lors des réunions des groupes de travail internes sur les sujets suivants :

- Mine ;
- Installations classées pour la protection de l'environnement ;
- Substances ;
- Recyclage et éco-conception ;
- Énergie ;
- Compétitivité et l'innovation ;
- Image et attractivité du secteur.

Organisation d'évènements

- Réunions d'information et d'échanges d'expérience A3M

A3M organise régulièrement des réunions thématiques pour ses membres avec des représentants des pouvoirs publics et autres partenaires notamment industriels sur les sujets relatifs aux enjeux du secteur afin de favoriser le dialogue, échanger des bonnes pratiques, réfléchir et définir des pistes d'actions. Exemples :

- « La RSE au cœur de la stratégie des entreprises d'A3M » (2 décembre 2015) ;
- « Ecologie industrielle au cœur des projets industriels de territoires » (17 mars 2015) ;
- « Comment financer son projet d'innovation en France ou en Europe ? » (28 novembre 2014).

- Séminaire « Les relais de croissance pour l'industrie des métaux non ferreux » (3 avril 2015)

Ce **séminaire** a été organisé au Ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique afin, d'une part, de présenter les résultats de l'étude PIPAME (Pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques) consacrée aux mutations économiques des métaux non ferreux menée entre début 2013 et fin 2014, et, d'autre part, d'échanger autour d'enjeux communs et partagés. Ce travail a été mené conjointement par A3M, le Ministère de l'Économie, de l'Industrie et

du Numérique, le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, le Ministère des Affaires Étrangères et du Développement International, le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et l'Association Française de l'Aluminium (AFA).

Diffusion d'informations sur le DD

- A3M Actu

A3M rédige une lettre d'information mensuelle à destination de ses adhérents sur les sujets traités dans le cadre de ses missions. Elle contient notamment des informations et des éléments de sensibilisation aux enjeux de la RSE. Elle permet également aux entreprises de partager leurs expériences et leurs témoignages relatifs à certaines de leurs « bonnes pratiques » au travers notamment de la rubrique « parole aux adhérents ».

- Minéralinfo

Le site **Minéralinfo** a pour vocation de présenter toutes les informations indispensables relatives aux ressources minérales non-énergétiques. Il s'adresse aussi bien aux professionnels désireux de développer un projet minier en France qu'aux services de l'Etat et au grand public. A3M et ses adhérents ont contribué activement à sa réalisation et continuent à l'alimenter.

Publication d'études, de guides pratiques

- Plaquette Economie circulaire

En décembre 2014, A3M a publié une **plaquette dédiée à l'économie circulaire**. Cette plaquette s'inscrit dans la dynamique actuelle autour de cette thématique et vise à valoriser à la fois l'engagement de la profession, acteur engagé et incontournable de l'économie circulaire, sa place dans le cycle de vie des matériaux ainsi que les performances des produits métalliques en faveur de la transition écologique. Cette plaquette valorise les atouts des métaux, recyclables à l'infini, sans perte de qualité ou de matière.

- Guide « RSE - Démarche au service de la stratégie et de l'efficacité des PME mécaniciennes »

En septembre 2014, l'AFNOR, avec la contribution notamment de l'UIMM, a publié un **document** destiné aux PME mécaniciennes afin d'aider ces entreprises à formaliser leur projet de déploiement d'une démarche RSE. Il décline la démarche RSE, sous forme de fiches thématiques, en tenant compte des préoccupations habituelles de ces PME.

Acteurs partenaires de la fédération dans le domaine de la RSE

Outre les fédérations et structures précédemment citées, A3M travaille également avec de nombreux partenaires sur les sujets de la RSE, notamment :

- **l'Institut de l'économie circulaire** : A3M a souhaité devenir membre de cet institut afin de promouvoir les atouts des métaux dans une démarche d'économie circulaire ;
- **l'Union des industries du recyclage** (UIR) : A3M est l'un des membres fondateurs de l'UIR dont l'objectif principal est de valoriser les industries du recyclage qui valorisent les déchets en ressource ;
- **le Comité pour les métaux stratégiques** (COMES) : depuis 2011, A3M participe aux travaux du COMES sur l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de gestion des métaux stratégiques.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT A L'INTERNATIONAL

Outils

- Programme « Dust Monitoring » - Minéraux industriels

Afin d'assurer la santé et la sécurité des salariés, IMA Europe (Association européenne relative aux minéraux industriels) a développé un programme afin de surveiller l'exposition des salariés aux poussières et au quartz : **programme « Dust monitoring »**. Les données récoltées permettent d'obtenir une vision globale des niveaux d'exposition du secteur et la mise en œuvre d'actions de réduction. L'association a constaté une baisse continue des niveaux d'exposition.

Signes de reconnaissance

- « Steelie Awards » organisés par l'association *worldsteel*

Depuis 2010, les « Steelie Awards » récompensent les entreprises ou les personnes qui mettent en œuvre des actions dans le domaine de la sidérurgie. Plusieurs récompenses concernent plus particulièrement la RSE : « Excellence in sustainability », « Excellence in Life Cycle Assessment », « Excellence in education and training ». Plusieurs entreprises membres d'A3M ont été récompensées sur ces sujets.

Diffusion d'informations sur le DD

- *worldsteel* : film sur la vision de sept chefs d'entreprises de durable la sidérurgie sur le rôle de l'acier pour un avenir

L'association ***worldsteel*** a réalisé et diffusé le film « ***the Steel in a Sustainable World series of CEO Insights*** », afin d'expliquer le rôle de la sidérurgie en vue de créer un futur durable pour la planète.

- Eurometaux : « Our Metals Future - The metals industry's 2050 vision for a Sustainable Europe »

Eurometaux a publié un **document** d'information explicitant **sa vision à l'horizon 2050**. Eurometaux et ses membres, dont

A3M, sont convaincus que les métaux sont un atout pour répondre aux challenges du 21^{ème} siècle et pour construire un futur durable. Pour l'avenir, l'industrie sera reconnue comme un élément à part entière de la société et non seulement comme un fournisseur.

Publication d'études, de guides pratiques

- ICDA : « HSE guidelines »

Ce document de l'International Chromium Development Association (ICDA) a pour objectif d'aider les entreprises à mettre en œuvre les pratiques et les procédures afin de protéger leurs salariés, la communauté locale et l'environnement. C'est un guide pratique répertoriant également la réglementation en vigueur en matière de santé, sécurité et les effets du chrome.

[Lien vers le rapport \(usage réservé aux adhérents\)](#)

- « The ILA's Lead Action 21 (LA21) programme »

L'association internationale du plomb a adopté un programme et une charte afin d'intégrer au mieux les principes du développement durable à leur secteur. Dans le cadre de cette action, trois guides ont été diffusés afin de donner des outils pour gérer et réduire les risques liés à l'exposition au plomb et/ou la contamination. Les thèmes abordés par les guides sont les suivants : « *Design of Changing Rooms and Washing Facilities* », « *Efluent control and monitoring* », « *Control and monitoring of atmospheric emissions* ».

- Publications de l'ICMM

L'International Council on Mining & Metals (ICMM) publie chaque année **des guides** qui font référence sur diverses thématiques de la RSE telles que l'approvisionnement responsable, le dialogue entre les entreprises et les communautés, les bonnes pratiques relatives aux populations indigènes près des sites miniers ou encore les bonnes pratiques pour la collecte de données de biodiversité.

- IMnI : « Your Partner to Guarantee a Responsible Industry »

L'Institut international du Manganèse (IMnI) a publié un **guide répertoriant les outils** mis à la disposition de ses adhérents et des témoignages d'entreprises en ce qui concerne les aspects environnementaux, les aspects santé et les affaires réglementaires.

Publication d'un rapport RSE et/ou volet RSE dans le rapport annuel

- *worldsteel* : politique développement durable et indicateurs « Sustainable Steel »

Depuis 2002, l'industrie sidérurgique a travaillé pour définir une politique de développement durable. Elle traduit l'implication des entreprises du secteur pour faire participer leur industrie à un monde durable. A ce titre, *worldsteel* effectue un reporting sur huit indicateurs depuis 2004 et **informe le public** sur la performance économique, sociale et environnementale du secteur.